

Journée internationale des droits des femmes :

Humanité, solidarité, courage et leadership

Granby, le 09 mars 2021 – Hier, le 8 mars, Andréanne Larouche, porte-parole de la Condition féminine et de l'Égalité des genres, a rendu hommage aux femmes et au rôle exceptionnel qu'elles jouent au front depuis le début de la pandémie à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

« Les femmes ont été durement touchées par la pandémie, que ce soit en tant que travailleuses de la santé, de l'éducation ou des services de garde; en tant que retraitées, en tant que proches aidantes, en tant que mères ou parentes. Les femmes sont majoritaires dans les milieux les plus exposés à la COVID-19 et les défis qu'elles relèvent depuis un an sont différents de ceux des hommes. Il faut prendre conscience de la source de cette différence et s'y attaquer », déclare Andréanne Larouche.

Les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre dans le milieu de la santé (90 % des infirmières et 80 % des préposées) ainsi que dans l'éducation (78 % du corps enseignant). « Elles sont ainsi souvent privées de contacts, même avec leur famille immédiate, pour être sur la ligne de front. Elles sont les principales victimes de la pandémie parce que ce sont elles qui combattent, qui soignent, qui vaccinent, mais aussi qui accompagnent les jeunes. Elles font preuve d'un dévouement extraordinaire et nous voudrions le saluer », ajoute la porte-parole de la Condition féminine et de l'Égalité des genres du Bloc Québécois.

La COVID-19 a eu des impacts importants sur la vie personnelle et sociale des femmes. « L'isolement rend propices les éclosions de violence conjugale, comme en témoigne l'augmentation dramatique de 40 % des cas durant la pandémie. La santé mentale de tout le monde est affectée, mais pour les femmes, les conséquences peuvent être encore plus lourdes et il faut mieux agir en prévention et en soutien », témoigne Andréanne Larouche.

Afin de cheminer vers plus d'égalité, le Bloc Québécois propose de :

- **Soutenir la santé** : hausser durablement et sans condition les transferts en santé jusqu'à couvrir 35 % des coûts et augmenter le transfert en matière de programmes sociaux afin que le Québec puisse améliorer la qualité des soins, les conditions de travail du personnel, les soins à domicile, les services en santé mentale et l'accès aux organismes de proximité, notamment d'aide aux victimes de violences.
- **Améliorer la qualité de vie des aînés et des malades** : hausser durablement de 110 \$ par mois la pension de la Sécurité de vieillesse dès 65 ans et plus; bonifier le crédit d'impôt pour proche aidant; hausser la durée des prestations spéciales d'assurance-emploi pour maladies graves à 50 semaines.
- **Soutenir le parcours professionnel des femmes** : mettre en œuvre la Loi sur l'équité salariale; réformer le régime d'assurance-emploi; encourager l'entrepreneuriat féminin (notamment en branchant les régions à Internet) et en faisant en sorte qu'il n'y ait pas deux catégories de travailleuses au Québec.

« La relance doit s'inspirer de ce que les femmes ont à proposer. Les femmes sont des battantes et des leaders qui doivent être au premier rang de la reprise économique en participant pleinement à tous les secteurs de la société, en particulier en occupant des postes décisionnels. Nous devons à la fois venir en aide à celles qui en ont besoin et donner les moyens aux leaders de demain de prendre leur place », conclut la porte-parole Andréanne Larouche.

-30-

Source :

Samra Grahic

Adjointe aux communications

Bureau d'Andréanne Larouche, députée de Shefford

450-378-3221

andreannelarouche@parl.gc.ca